

1^{er} septembre 2020 Province de Québec
Municipalité du Canton de Hope
MRC de Bonaventure

A une session régulière du Conseil Municipal du Canton de Hope, dans le comté de Bonaventure, tenue au lieu ordinaire des sessions à huis clos, ce premier jour du mois de septembre de l'an deux mil vingt, à dix-neuf heures, sont présents :

Claude Roussy
Magella Grenier
Delisca Doucet
Rejean Desroches
Patricia Delarosbil

Tous conseillers et formant quorum sous la présidence du Maire Monsieur Hazen Whitton.

La directrice générale est aussi présente.

101-2020

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet d'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

102-2020

ACCEPTATION ET SUIVI DU PROCÈS VERBAL DU 4 AOÛT 2020

Il est proposé par Magella Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que les minutes du 4 août 2020 soient acceptées telles que rédigées.

Adoptée

103-2020

COMPTES

Il est proposé par Magella Grenier et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes certificats no 09-20 et 09A-20 au montant de 37 291.74\$ soient acceptés et la directrice générale est autorisée à les payer.

Adoptée

RÉSOLUTION DE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'UNE PROGRAMMATION ACCÈS-LOGIS

Attendu que le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis;

Attendu que 35 ménages du Canton de Hope ont des besoins de logements adéquats et abordables;

Attendu que ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements;

Attendu que la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires;

Attendu que les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

Attendu que chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2.30\$ en activité économique dans le secteur de la construction;

Attendu qu'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et Québécois;

Il est proposé par Claude Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et le l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, et au ministre des Finances, M. Eric Girard

Adoptée

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT NUMÉRO 300-2020

M. Claude Roussy, conseiller, donne avis qu'à une séance subséquente du Conseil de la municipalité de Hope, le Règlement numéro 300-2020 modifiant le Règlement numéro 259-2011 (Règlement de zonage) de la municipalité de Hope sera adopté.

Ce Règlement a pour objet et conséquence d'intégrer et de rendre applicable les dispositions relatives aux territoires incompatibles avec l'activité minière qui ont été identifiés dans le Schéma d'aménagement et de développement durable révisé de la MRC de Bonaventure.

Une dispense de lecture est demandée étant donné qu'une copie de ce Règlement est remise à chaque membre du Conseil.

De plus, en vertu des dispositions de l'article 114 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le Conseil de la municipalité de Hope informe la population que le présent avis de motion, visant à modifier le Règlement de zonage de la municipalité de Hope, fait en sorte qu'aucun plan, permis ou certificat ne peuvent être émis ou approuvés pour l'exécution de travaux ou autres qui, advenant l'adoption du Règlement de modification, seront prohibés dans une des zones concernées.

Adoptée

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 300-2020
MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 259-2011
« RÈGLEMENT DE ZONAGE » DE LA MUNICIPALITÉ DE
HOPE**

Il est proposé par Claude Roussy et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet de Règlement numéro 300-2020 modifiant le Règlement numéro 259-2011 (Règlement de zonage) de la municipalité de Hope soit adopté.

La population et les organismes de la municipalité de Hope seront consultés sur le contenu de ce projet de Règlement lors d'une assemblée publique de consultation qui aura lieu le 21 septembre 2020, à compter de 19 h 00, à la salle du Conseil de la municipalité de Hope.

Ce document est disponible au bureau de la municipalité de Hope pour fin de consultation.

Adoptée

107-2020

VENTE DU CAMION STERLING 2009

Il est proposé par Delisca Doucet et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité accepte l'offre de l'entrepreneur Allan Robinson pour la vente du camion Sterling 2009, soit 55 000\$.

L'équipement est vendu tel quel sans aucune garantie.

Que Nancy Castilloux, directrice générale soit mandatée de faire la transaction avec Société de l'Assurance Automobile du Québec.

Adoptée

108-2020

LUMIÈRE DE RUE

Il est proposé par Patricia Delarosbil et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité fasse changer les lampadaires brûlés par des lampadaires au del.

Adoptée

109-2020

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Patricia Delarosbil que la séance soit levée.

En signant le procès-verbal, le maire reconnaît avoir signé chacune des résolutions contenues dans celui-ci.

Hazen Whitton, maire

Nancy Castilloux,
Dir.gén

